Rapport P-74 A de la commission du logement et de la commission des pétitions chargées d'examiner la pétition No 74, intitulée: «Des locaux au Clos Voltaire pour les habitants du quartier Délices-Voltaire».

Conclusions

(acceptées par le Conseil municipal
lors de la séance du 12 mai 2003)

Le Conseil municipal renvoie la pétition N° 74 au Conseil administratif en lui recommandant de prendre en compte les souhaits des habitants, de les associer à l'étude de l'aménagement du bâtiment et du périmètre du Clos Voltaire et, en attendant, de procéder au nettoyage des lieux.